

Le 23 février 2009

À une séance extraordinaire du conseil municipal de St-Ferréol-les-Neiges, tenue au lieu habituel et à 19 heures, à laquelle étaient présents mesdames Monique Goulet et Lyse Gingras et messieurs Yvon-Paul Morrissette, André Drolet et Robert Pilote, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Germain Tremblay, maire. Monsieur Laurent Habel est absent avec motivation.

Rés. 09-077
Avis de convocation Il est proposé par madame Monique Goulet et unanimement résolu que les conseillers municipaux accepte l'avis de convocation, tel que rédigé.

Avis de motion Avis de motion est par la présente donné par monsieur Germain Tremblay, à l'effet qu'il présentera, à une réunion ultérieure, un règlement décrétant l'acquisition d'un véhicule outil (pépine) et prévoyant un emprunt de 122 000 \$ pour en acquitter le coût. Une dispense de lecture est demandée.

Rés. 09-078
Adoption
règl. #09-578 Il est proposé par monsieur André Drolet, appuyé par madame Monique Goulet et unanimement résolu que les conseillers municipaux adoptent le règlement #09-578 modifiant le règlement #08-559 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout, de voirie et de protection contre l'incendie dans les rues du Rocher, Soumande et des Galets totalisant une somme de 800 000 \$ et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût, pour majorer le coût à 935 000 \$. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était au long retranscrit.

Rés. 09-079
Engagement
inspectrice en bâtiment adj. Il est proposé par madame Lyse Gingras et unanimement résolu que les conseillers municipaux engagent madame Annie Larivière comme inspectrice en bâtiment adjointe jusqu'au 31 décembre 2009. Le maire, monsieur Germain Tremblay, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur François Drouin, sont autorisés à signer le contrat de travail.

Levée de l'assemblée à 19 heures 10.

Germain Tremblay, maire

François Drouin, dir. gén. et sec.-trés.